

Roanne le 10 Juillet 2026

CIRCULAIRE RENTRÉE 2026-2027

Chères familles,

À l'issue de cette année scolaire, je tiens à vous remercier pour la confiance que vous avez accordée à notre établissement ainsi que pour la qualité des relations entretenues tout au long de ces années.

Cette fin d'année marque également, pour moi, la fin de mes fonctions de cheffe d'établissement, à l'occasion de mon départ à la retraite. Après de nombreuses années d'engagement au service de l'éducation et de la réussite des élèves, je quitte mes responsabilités avec le sentiment d'avoir partagé une mission essentielle aux côtés des équipes éducatives, des élèves et de leurs familles.

Je souhaite exprimer ma reconnaissance à l'ensemble de la communauté éducative pour son implication, son soutien et son attachement aux valeurs qui nous rassemblent.

Je forme des vœux de pleine réussite pour les projets futurs de l'établissement et adresse à chacune et chacun d'entre vous mes meilleurs souhaits pour la suite.

Je vous souhaite un excellent été.

Bien cordialement,

La Cheffe d'établissement

Isabelle FELIX

CIRCULAIRE RENTRÉE 2026-2027

INFORMATIONS GENERALES

Vous trouverez ci-dessous les renseignements utiles à la prochaine rentrée scolaire.

Les services administratifs de l'école seront fermés à compter du 10 juillet au soir et la réouverture aura lieu le 23 août au matin, date à laquelle vous pourrez reprendre contact si besoin est (cf interlocuteurs) :

Chef d'établissement Ecole : Mme Agnès LACOUR

Accueil – Secrétariat Ecole : Mme Frédérique Mure - Mme Esma ACIKGOZ - Mme Milati SAID

Comptabilité : Mme Cécile Mérigneux – Mme Christine ROUGERT

Rentrée 2026-2027 : L'organisation pédagogique sera la suivante :

Classe Passerelle	Emilie ROCHET
PS	Dominique DAVID / Sylvie AUGEREAU
PS/MS	Maud COMBY
MS	Jocelyne CHAZAL
MS/GS	Mathilde ALIMI /
GS	Aurélie DUBOUIS
CP/1	Marcelin BADOR
CP/2	Anne DELUBAC
CE1/1	Nathanaël FONTIMPE
CE1/2	Lydie PERSIGNY
CE2/1	Géraldine AUCLAIR
CE2/2	Anne-Laure BRAS
CM1/1	Alexandra DALBIN
CM1/2	Eliane GAUTHIER
CM2/1	Carole BUCHET
CM2/2	Nathalie COLOMB /²
Dispositif ULIS	Murielle PERRIN
Enseignant ASH	Blandine CARON /
CHEFFE ETABLISSEMENT	Agnès LACOUR

Rappel :

Les enseignants sont nommés et rémunérés par l'éducation nationale.

La date de la rentrée est fixée

- Classes de **CE1/CE2/CM1/CM2/ULIS** : **Mardi 1er Septembre 2026**
(Selon tableau horaires ci-dessous)
- Classes de **CPHC, Maternelles et CP** : **Rentrée fractionnée**
(Se reporter au mail du secrétariat envoyé par école directe en semaine 28)

Il y aura une garderie le matin du jour de la rentrée et une étude le soir pour les enfants dont les deux parents travaillent.

LE PREMIER JOUR D'ECOLE, LA CANTINE EST ASSUREE

Fournitures scolaires : Les manuels scolaires sont fournis par l'école.

Les listes de fournitures pour l'année 2026-2027 sont accessibles sur le site de St Paul Roanne, onglet « infos » puis « fournitures scolaires ».

1. **HORAIRES de CLASSE** :

Maternelles	Primaire
8h30-11h30	8h30-11h45/13h45-16h45 (CP/CE1) 8h15-11h30/13h30-16h30 (CE2/CM1/CM2)
13h25-16h25	

2. **GARDERIES-ETUDES SURVEILLEES** :

Maternelles	Primaire
7h30- 8h30	7h30- 8h30
11h30-12h15	11h45-12h15
13h15-13h25	13h15-13h45
16h25-18h30	16h45-17h15
	17h00-17h45
	17h45-18h30

La garderie matin et midi est gratuite. Chaque étude ou garderie du soir est facturée 3€.

La facturation est faite quotidiennement et vous pouvez consulter le solde sur l'application Ecole Directe.

- **Pour les maternelles** :
 - Horaires de garderie : 17h00 à 18h30
- **Pour les primaires** :
 - Horaires d'étude : 17h00 à 17h45 (pour les enfants non-inscrits à l'étude, les parents ont jusqu'à 17h15 pour les récupérer. Passé cet horaire, ils seront envoyés en étude et facturés 3€)
 - Horaires de garderie : 17h45 à 18h30

Quatre études sont proposées en fonction de l'âge (de 17h à 17h45 : 3€)

Nous vous rappelons que vous avez **jusqu'à 12h15 pour récupérer vos enfants**.
Passé ce délai, ils seront envoyés directement à la cantine.

Après 17h00, les enfants sont systématiquement envoyés en étude ou à la garderie.
Il n'est pas possible de les récupérer pendant l'étude. Il faut attendre 17h45.

Tout parent en retard (après 12h15 ou 18h30) devra payer un supplément de 8 euros par jour de retard.

Les devoirs pour les enfants malades, pourront être récupérés au secrétariat **à partir de 17h, pas avant.**

Attention : Lorsque les devoirs ne sont pas récupérés, ils sont repris systématiquement par l'enseignant le lendemain matin et remontés en classe.

Les devoirs ne sont pas envoyés par mail.

Toute absence doit être **obligatoirement** signalée à l'école par téléphone le jour même au 04 77 71 27 14 **avant 9h00.**

3. REGLEMENT INTERIEUR :

Nous vous rappelons que vous avez validé et signé électroniquement ce document sous école directe lors de l'inscription ou de la réinscription de votre enfant.

Les listes des classes seront affichées le jour de la rentrée, le Mardi 1er Septembre 2026.

Extrait du règlement intérieur :

Article 18. REPARTITION DANS LES CLASSES

L'équipe pédagogique veillera à créer dans chaque classe des groupes hétérogènes.

Les décisions de répartition seront prises uniquement par l'équipe pédagogique (chef d'Etablissement et enseignant(e)s). En dernier recours, le chef d'Etablissement détermine la répartition des enseignants et des enfants.

Les répartitions des classes sont des décisions de professionnels qui essayent de prendre en compte au maximum l'intérêt de chacun des enfants de l'école.

Pour les décisions, les enseignants prendront d'abord en compte les problèmes de santé (handicap, maladie, allergie...), le cas d'enfants à parcours scolaire particulier (enfants en difficultés scolaires ou susceptibles de passer un niveau de cycle...).

L'équipe pédagogique essaiera de choisir la meilleure répartition pour les frères, les sœurs.

4. RESTAURANT SCOLAIRE :

Notre prestataire est la Société SCOLAREST

Montant d'un repas : 5.85 €

Merci de déposer en début d'année scolaire un minimum de 30 € sur votre compte à la comptabilité du collège.

FONCTIONNEMENT : Pour tous : entrée
plat chaud imposé
dessert

Primaire : 1 salle du CP au CM1 avec système de self.

Les CM2 mangent au self du collège.

Classe Passerelle : les enfants sont accueillis dans une salle séparée et adaptée à leur âge.

Maternelles : 1 salle avec service par des aides-maternelles.

Pour les repas occasionnels, il suffit de signaler à l'accueil de l'école, **le matin même avant 9 heures**, son intention de manger au restaurant scolaire.

Tout repas commandé sera facturé automatiquement. Vous pourrez retrouver votre solde sur école directe.

5. SORTIES : PORTAIL au 7/9 rue Gilbertès

Le portail et la rue sont des lieux qui peuvent présenter des dangers. Nous ne ferons sortir les enfants qu'accompagnés d'un adulte responsable.

Ils pourront sortir seuls uniquement si nous disposons d'une autorisation parentale signée.

6. VACANCES SCOLAIRES 2026/2027

TOUSSAINT : du Vendredi 16 octobre après la classe au Lundi 2 novembre 2026 matin.

NOËL : du Vendredi 18 décembre après la classe au Lundi 4 janvier 2027 matin.

HIVER : du Vendredi 12 février après la classe au Lundi 1^{er} mars 2027 matin.

PRINTEMPS : du Vendredi 9 avril après la classe au Lundi 26 avril 2027 matin.

PONT DE L'ASCENSION : du Mardi 4 Mai après la classe au Lundi 10 mai 2027 matin.

WEEK-END DE LA PENTECÔTE : du Vendredi 14 mai après la classe au Mardi 18 Mai 2027 matin.

FIN DES COURS : le 2 juillet 2027 après la classe.

Vendredi 2 Juillet 2027 : Journée pédagogique équipe enseignante.

7. DATES IMPORTANTES A RETENIR

- **Réunions de rentrée Familles/Enseignants à 18h00 dans les classes :**

- CPHC (Mme Rochet) – PS1 (Mme David) – PS2 (Mme Comby) → **Mardi 15 septembre**
- MS (Mme Chazal) – MS/GS (Mme Alimi) – GS (Mme Dubouis) → **Mardi 29 septembre**
- CP/1 (M. Bador) – CP/2 (Mme Delubac) → **Vendredi 11 septembre**
- CE1/1 (M. Fontimpe) – CE1/2 (Mme Persigny) → **Mardi 22 septembre**
- CE2/1 (Mme Auclair) – CE2/2 (Mme Anne-Laure BRAS) → **Mardi 8 septembre**
- CM1/1 (Mme Dalbin) – CM1/2 (Mme Gauthier) → **Mardi 8 septembre**
- CM2/1 (Mme Buchet) – CM2/2 (Mme. PERRIN) → **Lundi 14 septembre**

- **Photos administratives élèves** (classe et individuelle) :

Ecole : Mardi 15 septembre 2026.

Dans le cadre des activités de l'Ecole, les élèves peuvent être photographiés ou filmés. Les images peuvent être diffusées par exemple sous forme de diaporama, journal local, site internet de l'établissement.

- **Messe de rentrée** : Eglise St Philibert – Charlieu le 4 septembre à 18h30.

- **Portes Ouvertes de l'école** : Le 13 mars 2027

- **Fête de l'école** : La date vous sera communiquée ultérieurement

- **ECOLE DIRECTE (Information pour les Nouvelles Familles)**

La communication avec l'école et les enseignants se fait principalement par le site école directe (www.ecoledirecte.com).

Dans la rubrique « documents », vous y trouverez les documents suivants : (le certificat de scolarité, le relevé de notes, la facture annuelle fin septembre...). Vous pouvez également consulter la situation financière et accéder aux paiements en ligne.

Nous vous invitons chaque année à télécharger et enregistrer les livrets semestriels de votre enfant.

8. ATTENTION FACTURATION

Rappel : afin de faciliter la gestion de notre service comptabilité, les participations annuelles concernant :

- La Pastorale dans le cadre de notre projet d'établissement en CE/CM de 12€ par élève.
- Les Intervenants en CPHC et Maternelles de 35 € par élève.
- La participation en primaire aux fichiers consommables (maths, français, livres...) du CP au CM2 sont incluses sur la facture annuelle de début d'année d'un montant de 30€.
- La participation à l'anglais 20€ primaire.

9. P.A.I (Projet Accueil Individualisé)

Les P.A.I sont valables toute la scolarité de l'enfant (sauf changement de protocole). En revanche, les ordonnances sont à renouveler chaque début d'année scolaire (dates de péremption des médicaments à vérifier).

Attention, pour les nouvelles familles, il est important de fournir au secrétariat dès la rentrée (via votre médecin) le P.A.I avec « conduite à tenir en cas d'urgence » + l'ordonnance et les médicaments dans une trousse au nom de l'enfant.

Tout dossier non complet ne pourra pas être validé par le C.M.S. (Centre Médico Scolaire) et aucun traitement ne sera administré à l'enfant.

10. PASTORALE

En inscrivant votre enfant à l'école Saint Paul, vous avez fait le choix d'une **école catholique** dont le projet éducatif s'inspire des **valeurs évangéliques**.

A ce titre, et à partir des classes élémentaires, un temps est consacré chaque semaine au « caractère propre » de notre école. Ce temps est calé dans l'emploi du temps régulier de la classe.

En CP et CE1, il s'agit d'un **éveil à la Foi**.

A partir du CE2, en fonction du cheminement de chacun, dans le respect et l'accueil de tous, nous proposons aux élèves de choisir entre 2 parcours : **catéchèse** ou **culture chrétienne** (RHC).

Les nouvelles familles ainsi que les familles des élèves de CE2 choisissent l'une ou l'autre des propositions.

VOIR INSCRIPTION JOINTE à remplir et à retourner au secrétariat de l'école pour la rentrée.

Merci.

La catéchèse est sur le versant de la proposition de Foi et permet de demander en Paroisse à recevoir les sacrements du baptême ou de la première communion. Choisir la catéchèse c'est souhaiter avancer sur le chemin de sa Foi.

La culture chrétienne est sur le versant culturel et ne nécessite pas de se retrouver dans la Foi chrétienne. Elle ne permet pas de préparer le baptême ou la première communion. C'est un enseignement mêlant histoire, géographie, arts, ... afin de découvrir des éléments de connaissances propres aux religions et plus particulièrement à la religion chrétienne (*plan d'une église, monuments des différentes religions, comment fête-t-on Noël dans le monde, l'histoire de Jésus, la peinture et la musique religieuses, ...*)

Ces temps (catéchèse OU culture chrétienne) ont lieu simultanément à l'école et sont assurés par les enseignantes ou les catéchistes.

Attention, un élève qui n'est pas inscrit en catéchèse en CE2, ne peut pas prétendre à la préparation au baptême ni à la première communion.

CATECHESE - CULTURE CHRETIENNE 2026-2027

FICHE INSCRIPTION A RETOURNER LE JOUR DE LA RENTREE

CE2 ET LES NOUVEAUX ELEVES

Nom de l'élève :

Prénom :Classe :

Nous soussignés :

En qualité de père, mère, tuteur,

Inscrivons notre enfant :

* En Catéchèse ☐

* En Culture et Chrétienne ☐

Signature des deux parents :

Le choix en CE2 de tel ou tel parcours engage votre enfant en CM1 et CM2.

La première communion est proposée en CM2 et ne peut être faite si la catéchèse n'est pas suivie. Les enfants ayant préparé et fait leur baptême sont systématiquement inscrits en catéchèse.

Notre projet pastoral inclut une heure par semaine pour les enfants non catéchisés, de rencontres de Culture et Chrétienne.

Celles-ci ne sollicitent ni l'adhésion, ni les convictions. Au cours de ces rencontres, les enfants découvriront les sources bibliques, l'histoire et la vie des chrétiens d'aujourd'hui mais également les autres religions monothéistes.

A. LACOUR

Cheffe d'Etablissement